chris newman 14/05/24 20:26

enquête publique-desserte Luçon

à : enquetepublique.vendee1

à l'attention du Commissaire enquêteur

La déviation de Ste Gemme La Plaine avait été évoquée il y a 35 ans quand je me suis installé dans le village (avec la fin des travaux en 1996). Donc il n'y a pas de surprise que le projet soit de nouveau d'actualité.

Malheureusement la déviation arrive 35 ans trop tard pour mon activité.

Toutefois il faut trouver une solution pour la circulation intense des camions sur la RN 137.

En effet, les poids lourds ne respectent pas la limitation de vitesse de 50 kms et donc engendrent un bruit très important (au delà de 110 db).

Mr Newman

1 sur 1 15/05/2024, 09:49